Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 46 (1908)
Heft: 30

Artikel: Le garde-champêtre : pochade enfantine en deux actes : [1ère partie]
Autor: V.F.
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-205227

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 13.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

répondrai aux compliments, établissons les faits. Il est de notoriété que j'ai eu, il y a quelque temps, le bonheur d'être utile à la commune de Monnaz. On a dit que les fils voulaient se montrer reconnaissants des services rendus aux pères, nous verrons : j'attends dans un respectueux silence qu'ils me donnent cette preuve de la bonté de leur cœur. Mais pour ce qui serait d'*empletter* jamais, dans aucun cas, une bourgeoisie helvétique à *beaux deniers comptants*, je vous dirai qu'étant décidé à borner ma postérité à mon individu, l'acquisition du bijou que vous me proposez ne saurait me convenir. J'ai appris, mon cher, à ne faire cas des choses qu'à proportion de leur *utilité réelle et progressive*. Toute ma conduite a été basée sur ce principe et le peu d'écrits que j'ai publiés n'a eu d'autre but. Mettez encore, je vous prie, sur vos tablettes au nombre de mes raisons (car elles abondent) que je ne me soucie d'appartenir à aucune portion de la terre plus particulièrement qu'à une autre : j'ai expérimenté que toutes avaient leur convenance et leurs désagréments.

» Il est des gens qui ont arboré, on ne sait pourquoi, la bannière de la philantropie ; je n'arbore rien, mais je suis philantrope de fait, et de même que le jardinier ne parcourt point ses espaliers sans avoir sa serpette à la main pour abattre le bois mort ou les branches gourmandes qui nuiraient à l'accroissement, de même j'exerce ma *haute justice* sur les bavards, les fainéants, les sots qui nuiraient à l'avancement de la civilisation.

» Quant au reste de ma conduite générale à l'égard de ce pays-ci, mon plan a été uniforme, j'ai pris pour règle de me soutenir de mon mieux sur mes perfections individuelles sans rien demander au sort, de me laisser flotter tout doucement à l'aventure sans attendre quoi que ce soit de personne ; d'ambition, je ne saurais en avoir ; de place, lors même que je serais bourgeois des 22 cantons, je n'en puis postuler, quand ce ne serait que par la raison qu'on me les refuserait ; ils ne sont déjà que trop autour du gâteau qui est petit, mince et peu sucré. Puis un homme dont le grand-père a été chargé par lettres-patentes de Pierre-le-Grand de poser la première pierre à sa capitale de Saint-Pétersbourg, ne pourrait accepter à Lausanne d'emploi moindre que celui de marguiller de Saint-François ou de bedeau de l'Académie ; or il y a presse... »

La bienveillance.

Dans une lettre écrite de Lausanne, le 18 janvier 1818.

« ... Je ne dis nulle part que la bienveillance soit une vertu ni une qualité particulière ; je la fais voir comme le véhicule de toutes.

» Elle est la politique de la bonté, de la charité, de la clémence, de la miséricorde. Elle » est la douceur du fort, la force du faible, la » science de l'ignorant, le génie du simple ».

Une leçon de rapport. — Le petit-fils d'une illustre reine menait joyeuse vie. Il lui fallait souvent recourir à la faiblesse de sa grand'mère, qui ne savait rien lui refuser. Un jour, cependant, elle crut devoir remplacer l'allocation habituelle par une lettre de maternels reproches et de bons conseils.

Le jeune prince vendit à très bon compte l'autographe précieux à l'un de ses camarades et écrivit à sa grand'mère pour la remercier de sa « fructueuse » missive.

La preuve. — Le capitaine d'un navire dit au pilote — un Marseillais — qui le rentre au port.

— Surtout, de l'attention, de la prudence !

— Oh ! avec moi, capitaine, y a pas de danger.

— C'est qu'il y a beaucoup de rochers par ici ; les connaissez-vous bien ?

— Troun de l'air ! si ze les connais, les rochers, un vieux loup de mer comme moi !

Au même instant, craquement effroyable ; le navire venait de toucher.

— Té, capitaine, la preuve ! En voilà un !

LA TOR DE BABET

Stosse sè passâve tot âo quemeincemeint dau monde, quauque teimps aprî que Noë (pas cllique de Gravaux, cllique de la Bibllia) l'avâi ètsappâ âo déludzo et que l'avâi einveintâ la vegne et lo vin câ l'avâi bu prau d'iguie quand l'ètâi dein l'artse et mîmameint attrapâ dâi mau de veintro de la mètsance. Dan, lâi avâi dein lo mondo, proutse dau Trontset, que crâïo, six frâre qu'on lau desâi lè z'*alleingâ*. Ion s'appelâve *Capiano*, l'avâi 'na vetira de flutaine, ètâi on bocon tsecagnâre et po rein saillessâi son coutî ; l'autro, *Hans-Gotlièbe*, on milannu, ètâi têtu qu'on diâbllio et adî ein nièze avoué son frâre *Anatole*, qu'ètâi on bocon gormand et prin-bet, avoué sè z'haillons ein finna matâire ; lo quatriémo ètâi on franc coffo, mau vetu et s'appelâve *Pipiopoloff* ; l'avant-derrâi, que l'avâi à nom *Godême*, sè crayâi que tota la terra l'ètâi à lî, sè bragâve dein sa zaka carrelâïe. Ma fâi, *Jean-Louis*, lo derrâi, ètâi on crâno corps, avoué sè man asse lardze qu'onna pliaqua à quegnu et sè tsausse de grisetta.

Vaitcé qu'on iâdzo, Anatole, lo prin-bet et lo babelliard, ie dit dinse à sè frâre :

— Mè frâre, vo mè crâira se vo voliâ, mâ po ètsappa âo déludzo, se jamé revegnâ, no faut no bâti onna granta tor, oncora pllie granta que lè niole, que l'aulle tant que pllie amon que lè z'einludzo, et que lo coutset arrevâi justo âo nivô dau ciè.

— Va que sâi de, que sè desirant lè z'autro, l'è 'na boun'idée.

Et vaitcé mè six z'estafiè que s'eimbrèyant tant que vè Gauze et que quemeinçant à maçouna, à reimbotsî que, ma fâi, ein houit dzo, la tor ètâi dza on pucheint bet amon. Sè redzoïessant de pouâi binstout betâ lo boquiet.

Mâ lo bon Dieu n'ètâi pas conteint ; quand ie vâi ci commerce, sè dit dinse :

— Stau malebâogro ! mè rondzâi se volian pas arrevâ tant que tsi mè. Adan, ie voudran pe rein sè reintornâ. Mè faut absoluameint que lau gravéyo !

Faut vo dere que, dein sti teimps, lè dzein ie parlâvant ti la mîma leinga, que l'ètâi dan lo patois, la pe galéza de tote.

Tandu que lo bon Dieu sè crosâve la tîta po savâi quemet faillâi lau gravâ, vaitcé que reincontre lo diabllio et que lâi esplllique que dinse et dinse, lè six gaillâ fabrequâvant cllia granta tor, cein que faillâi que fasse !

— L'è bin facilo, lâi repond lo diabllio, laissi-mè pi fére, sta vèprâ l'arant botsî lau commerce.

— Tè laisserî fére se te mè promet de ne rein lau fére de mau, principalameint à Jean Louis que l'è onna tant brâva dzein.

— Vo z'inquiètâ pas, lâi fâ lo diâbllio que l'è tâi on malin greliet.

« Iô lo diabllio ne pâo rein, lo bon Dieu ne vâi gotta », que desant lè vîlhio.

Dan, vaitcé que, tandu que noutrè six corps fasant la repousâïe à mîdzo, lo diabllio dèchenâ vers leu, tot pllian, et ie lau bete à tsacon oquie dein lo mor, ma pas à Jean-Louis, lo bon Dieu l'avâi dèfeindu. A Capiano, lâi einfate on par de macarounis ; à Hans-Gottlièbe, lâi einpllie lo mor de fouètre ; à Pipiopoloff, de pudra gros quemet onna bomba ; à Godème, lâi eingosale on mochi de tsè cruva et à Anatole lâi fâ sou on bocon de sucro que l'avâi met dessu ona gotta d'absinthe.

Quand noutrè lulu sè reveillirant avoué l mor pllien, l'asseyirant de dèvesâ patois que met du devant, mâ pas moyan. Capiano ne

---

FEUILLETON DU *CONTEUR VAUDOIS*

Le garde-champêtre

Pochade enfantine en deux actes

PAR V. F.

PERSONNAGES :

Mme Michu, marchande de primeurs (40 ans).
Le père Mars, garde-champêtre (52 ans).
Mlle Spitzig, institutrice (28 ans).
Joseph Finot, garçon jardinier (17 ans).
Célestine, servante (16 ans).

La scène représente une boutique de marchande de primeurs. Tablettes chargées de fruits, de fleurs, de légumes. A terre, bourriches, corbeilles pleines ou vides. A gauche, porte ouvrant sur l'arrière-boutique ; à droite, porte sur la rue.

ACTE PREMIER

SCÈNE PREMIÈRE

(Assise au milieu de sa boutique, Mme Michu est en train de racler des carottes dont elle fait ensuite de petites bottes de quatre ou cinq.) Entre Mlle Spitzig.

Mlle Spitzig. — Toujours à l'ouvrage, madame Michu ?

Mme Michu. — Faut bien... V'là les fêtes de l'An toutes proches. Ce n'est pas le moment de chômer. Et puis, le grand marché de demain me réclame.

Mlle Spitzig. — Laissez-moi vous aider. *(Elle se met un tablier de Mme Michu et nettoie sans façons une provision de carottes.)*

Mme Michu. — Vous êtes bien gentille, mademoiselle... Mais, votre école ?

Mlle Spitzig. — Finie l'école !... pour huit jours du moins : nous sommes en vacances.

Mme Michu. — Alors, puisque vous avez la bonté de me faire mes carottes, je vais m'occuper de mes navets. (*Elle arrange des bottes de raves. Se tournant vers la porte de l'arrière-boutique*) : Et les pommes de terre, Célestine, ça avance ?

La voix de Célestine (*lente et maussade*). — Oui madame, ça avance tout doucement.

Mme Michu (*impatientée*). — Vous entendez cet emplâtre ! (*Contrefaisant le ton de Célestine*) : Oui, madame, ça avance tout doucement !... (*Reprenant sa voix naturelle*) : Celle-là, quand elle se pressera, la lune aura quatre coins.

Mlle Spitzig. — C'est pourtant une brave fille, et pas sotte, non plus. A l'école, elle était presque toujours la première.

Mme Michu. — Possible, mademoiselle, mais ici elle est la dernière des dernières... Je me demande si ce serait pas cet hurluberlu de Finot qui lui tournerait la boule ? Il me semble qu'on le voit bien souvent par ici depuis quelques jours.

Mlle Spitzig. — Finot, le petit jardinier ?

Mme Michu. — Oui, ce galopin.

Mlle Spitzig. — Il a aussi été un de mes élèves.

Mme Michu, *ironique*. — Ah ! ben, vous avez fait là un vrai chef-d'œuvre ! Je vous en félicite tout plein !

Mlle Spitzig. — Ne le faites pas plus noir qu'il n'est : je le connais assez pour vous assurer que c'est un honnête garçon, peut-être un peu vif, un peu turbulent..... Passez-moi encore ces carottes.

Mme Michu (*Lui tendant un panier de carottes*). — Un peu vif ! Mais c'est un diable ! Ça ne pense qu'à folâtrer, qu'à faire toute sorte de folies. Tenez, l'autre jour, il était monté sur mon grand noyer et croassait si bien que vous auriez juré entendre les corbeaux.

Mlle Spitzig. — S'il ne fait pas d'autres tours, on ne saurait vraiment lui en vouloir...

Mme Michu. — Non, mais en attendant, il manigance je ne sais quoi avec cette cruche de Célestine.

Mlle Spitzig. — Je serai bien étonnée si Célestine se prêtait à quelque sottise ; mais, si vous le voulez, j'essayerai de percer ce mystère.

Mme Michu. — C'est cela. En attendant, je vais porter ces choux à la bouchère... Personne ne viendra vous déranger ici, puisque nous avons tiré les volets, et si quelque client attardé arrivait quand même, vous appelleriez Célestine... (*Elle s'éloigne son panier de choux au bras*).

Mlle Spitzig (*courant après elle*). — Dites donc

pouâve rein dere que : « Pôrta la morta, tchinka la mora ». Hans-Gotlièbe fasâi : « Ferchetou nute, creibe tutche ! ». Pipiopoloff desâi : « Trotze-koïe, matche-koffo ». Godème bouèlâve : « Yesse, verî vouèle ». Anatole bramâve : « Hé, frangin, v'la du bath, quèq'cè que j' boulotte ! ». Et Jean-Louis sè peinsâve tot bounameint :

— M'einlèvâi se sant pas fou, stau corps, quinta leinga dau diâbllio dèvesan-te ?

L'ètâi bin, ein veretâ, dâi leingue dau diâbllio, et du clli dzo ne purant pe rein dèvesâi autrameint. Et l'è dinse que Capiano l'a ètâ lo père de l'ètalien ; Hans-Gotlièbe, dau tutche ; Pipiopoloff, dau russe ; Godème, de l'anglais ; Anatole, dau français.

Jean-Louis, li, l'a pu continuâ à devesâ lo patois. Por quant à la tor, n'a jamé ètâ finiâ, on pâo oncora la vère ein Gauze.

MARC A LOUIS.

Une réforme. — Le jeune Gaston X., que sa famille destine à la magistrature, se distingue pas une nonchalance et une paresse invincibles. Le matin, par exemple, il ne peut sortir du lit.

Son père lui demandait un jour son opinion sur la réforme judiciaire :

— Ah !... si les députés étaient intelligents, répondit-il, en dehors de la magistrature assise et de la magistrature debout, ils créeraient une magistrature couchée...

Au tribunal de police. — *Le président.* — Il est inutile de vous obstiner à nier ; il y a deux témoins qui vous ont vu.

L'accusé. — Eh bien, après, qu'est-ce que ça prouve ? J'en citerai plus de cinquante qui ne m'ont pas vu.

LA NATIONALITÉ DE L'ABSINTHE

Rassurez-vous, il ne s'agit nullement ici de revenir sur la question de l'absinthe. Elle est liquidée. Le peuple a prononcé. L'absinthe a perdu son procès et le délai de vingt-quatre heures accordé à tout condamné pour maudire ses juges est expiré.

C'est d'une simple remarque qu'il s'agit.

Notre excellente voisine, la France, si souvent empressée à s'approprier nos célébrités littéraires, scientifiques et autres — tout grand homme est Français, c'est chose convenue — n'adopte pas avec le même entrain nos ex-petits péchés, si péchés il y a, qui sont d'ailleurs aussi les siens.

Toute personne qui passe en gare de Pontarlier peut voir circuler sur les lignes françaises, et remplis d'une absinthe cultivée, distillée sur sol français et destinée à des palais français, des wagons aux deux extrêmités desquels, à titre de réclame sans doute, est peint l'écusson suisse. Sur quelques étiquettes de bouteille, même, au-dessous de l'écusson fédéral, on peut lire cette indication : *Pontarlier, « frontière suisse »*.

On fit jadis grand tapage contre certains crachoirs hygiéniques, très usités en Allemagne, et sur lesquels figurait, tout honteux de pareil honneur, l'écusson suisse. On expliqua que soit étourderie, soit ignorance, le peintre avait fait une interversion de couleurs. Il avait orné les dits crachoirs de la croix blanche sur fond rouge de l'écusson fédéral, en lieu et place de la croix rouge sur fond blanc des sociétés sanitaires.

Par gain de paix, on accepta cette explication. Un conflit diplomatique put ainsi être évité. Mais jusqu'à complète extinction, par accidents successifs, des malencontreux ustensiles, on continue, dit-on, en Allemagne, à souiller en tout bien tout honneur les armoiries sacrées de la patrie de Guillaume Tell.

Or maintenant que l'absinthe a été honnie par la grande majorité de notre peuple, maintenant que, chargée à tort ou à raison de tous les malheurs, de tout l'opprobre de la nation, elle a été bannie de notre sol, il est piquant de constater qu'une absinthe étrangère voyage, triomphante, hors de chez nous, sous pavillon helvétique ?

Vrai, c'est drôle, n'est-ce pas ?

Livres d'occasion

en vente au bureau du *Conteur vaudois*, rue Etraz 23 (1er étage) :

Documents relatifs à l'histoire du Pays de Vaud, dès 1293 à 1750 (Genève, Manget et Cherbuliez, décembre 1817). 1 vol. relié dos et coins peau.

A. VERDEIL. — *Histoire du canton de Vaud.* (Lausanne, Librairie de D. Martignier, 1854) 4 vol. reliés, peau rouge.

Mme NECKER-DE SAUSSURE. — *L'Education progressive ou étude du cours de la vie* (T. I. Etude de la première enfance. — T. II. Etude de la dernière partie de l'enfance.) (Lausanne, Imprimerie de Marc Ducloux, 1834.) 2 vol., reliés dos et coins peau.

GUSTAVE CHOUQUET. — *Histoire de la musique dramatique en France depuis ses origines jusqu'à nos jours.* Ouvrage couronné par l'Institut. (Paris, Librairie Firmin Didot frères, fils et Cie, 1873). 1 vol., relié dos et coins peau.

Bière à la glace. — Des habitués d'un café-brasserie se plaisaient à dire à la fille que la bière n'était pas fraîche.

Impatientée, celle-ci va droit au marchand de glace, qui entrait en ce moment, et lui dit : « Tâchez donc de nous donner de la glace fraîche, ces messieurs se plaignent ».

Le marchand. — Où mettez-vous la glace ?

La fille. — A la cave.

Le marchand. — Et la bière ?

La fille. — Au boutelier.

Question d'enfant. — Bébé vient de casser son verre plein sur la nappe toute blanche. Il reçoit une verte semonce. Son père le traite d'enfant insupportable, de petit malpropre, et autres aménités.

Mais voilà qu'en se démenant le père casse lui-même un autre verre. Ebahissement, silence profond.

Au bout d'un instant, bébé lève timidement la tête :

— Papa' comment qu'il faut dire quand c'est toi qui casse.

Passe-temps.

La solution de notre dernier mot-triangle est la suivante : *S, If, Oie, Doré, Upsal, Aconit, Valence, Rochelle, Urticaire, Ermatingen, Terpsichore, Numismatique, Ornithorinque, Constantinople*, et sur l'hypothénuse : *Conteur vaudois.*

Nous avons reçu 16 réponses justes et le sort a donné la prime à M. Eug. Margot, à Chamby sur Clarens.

*

Acrostiches.

. il	. ui
. il	. lm
. ot	. le
. ie	. it
. ot	. in
. pi	. ne
. de	. ri
. om	. er
	. ms
	. on
	. au
	. ys
	. ac

Chaque point doit être remplacé par une lettre formant un substantif avec les deux autres lettres indiquées. De plus, les lettres remplaçant les points forment entre elles deux noms connus.

PRIME : Un vol., *L'An mille*, « formation de la légende de l'an mille », par Jules Roy.

---

madame Michu, puisque vous allez à la boucherie, vous seriez bien aimable de me rapporter du mou pour mes chats.

LA VOIX DE Mme MICHU : Oui, oui !

SCÈNE II

Mlle SPITZIG et CÉLESTINE

Tandis que Mlle Spitzig achève de ranger avec goût l'étalage des primeurs, la porte de l'arrière-boutique s'ouvre, laissant passer Célestine, les bras chargés d'une corbeille de pommes de terre.

CÉLESTINE (*déposant son fardeau à terre*). — Ouf !... (*Apercevant Mlle Spitzig.*) Ah ! c'est vous ! Bonsoir, mademoiselle... Et la patronne, elle est pas là ?

Mlle SPITZIG. — Elle est allée porter ses choux à la bouchère.

CÉLESTINE (*mettant les pommes de terre dans une grande écuelle*). — Et jusqu'à son retour vous voulez bien me tenir compagnie ?... Vous êtes toujours la même bonne personne, mademoiselle, et je vous suis bien reconnaissante...

Mlle SPITZIG. — Mais je ne comprends rien à ta gratitude, ma chère Célestine.

CÉLESTINE. — Si fait, vous savez bien que j'ai peur d'être seule le soir à la boutique, surtout depuis qu'on vole tout autour de chez nous.

Mlle SPITZIG. — De quels vols parles-tu ?

CÉLESTINE. — Des deux cents francs qu'on a pris à la mère Patet, la repasseuse, et des lapins que M. le pasteur s'est laissé chiper.

Mlle SPITZIG. — J'ignorais ces larcins, mais ici, dans la maison, nous pouvons être sans crainte, puisque M. Mars habite sous notre toit.

CÉLESTINE. — Oh ! la, la ! le père Mars !

Mlle SPITZIG. — Il me semble qu'il ne t'en impose pas beaucoup le père Mars, comme tu l'appelles !

CÉLESTINE. — Ma foi, si nous n'avons que lui pour nous garder, les cambrioleurs auront beau jeu !

Mlle SPITZIG. — Mais c'est un homme !

CÉLESTINE. — Oui, oui, un bonhomme.

Mlle SPITZIG. — Un garde-champêtre, un ancien soldat de la Légion étrangère et qui a vu le feu dans mainte bataille, il me le racontait hier encore.

CÉLESTINE. — Eh bien, voulez-vous que je vous le dise : en fait de feu, il n'a jamais vu que le feu sous la marmite ; je le tiens de Finot, dont le parrain a servi dans l'armée du père Mars.

Mlle SPITZIG. — Finot est un polisson.

CÉLESTINE. — Mais puisque c'est son parrain qui le lui a dit ; et puis Finot ne peut mentir à sa cousine.

Mlle SPITZIG. — Comment, c'est ton cousin ?

CÉLESTINE. — Mon cousin germain, oui, mademoiselle.

Mlle SPITZIG. — Ah ! c'est pour cela qu'il vient si souvent te voir ?

CÉMESTINE. — Oui, nous combinons quelque chose.

Mlle SPITZIG (*à part*). — Nous y voilà ! (*A Célestine.*) Est-il indiscret de te demander si cette conspiration est bien noire ?

CÉLESTINE. — Une conspiration ! Mais c'est une partie de plaisir que nous projetons, et nous comptons même sur vous pour qu'elle réussisse.

Mlle SPITZIG. — En quoi puis-je donc vous être utile ?

CÉLESTINE. — Voici : la Jeunesse d'Epalinges fêtera le Nouvel-An par une mascarade. On nous a priés d'y participer. Nous ne demandons pas mieux, Joseph et moi. Il a déjà obtenu la permission de son patron, lui. Moi, j'ai pas encore osé en parler à Mme Michu... Vous savez qu'elle n'est pas commode.

Mlle SPITZIG. — Et tu voudrais que je lui en dise un mot ?

CÉLESTINE. — Voilà.

Mlle SPITZIG. — Mais je le ferai de grand cœur, ma petite Célestine. Ta patronne n'est pas si terrible que cela ; vive, oui ; mais elle a bon cœur. Je te promets de lui parler ce soir même.

CÉLESTINE. — Vous êtes un ange ! (*On entend frapper à la porte.*)

Mlle SPITZIG. — Il me semble qu'on heurte. (*Elle ouvre la porte donnant sur la rue. Paraît Finot, un paquet sous le bras.*) Eh bien, puisque tu ne seras pas seule, je te laisse. (*Elle sort.*)

(A SUIVRE.)

Rédaction : Julien MONNET et Victor FAVRAT

Lausanne. — Imprimerie AMI FATIO.